

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 15 septembre 2020

Au cours de sa séance du 15 septembre 2020, le Conseil a notamment :

FMDf SA

- avalisé le prix de Fr. 680'000.- pour la vente de la parcelle N° 12508 (bâtiments de la Belle Usine et du transformateur) du nouvel état de FMDf SA à la Commune de Fully ainsi que le report et la constitution des servitudes

AFFAIRES SOCIALES

- pris acte du souhait de la Commune de Leytron de résilier la convention avec l'Association Planète-Enfants avec effet au 30.06.2021

CONSEIL GENERAL

- avalisé le Postulat N° 86 de la Commission des Affaires sociales, jeunesse, culture et sport : « Pour la création d'un poste d'une ou d'un délégué social » qui sera transmis officiellement au Conseil général en début de séance du même jour
- avalisé le Postulat N° 84 du groupe PLR : Cartographie qui sera transmis officiellement au Conseil général en début de séance du même jour

BUDGET 2021

- décidé à l'unanimité de traiter du budget 2021 le 20 octobre 2020

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

- décidé de couvrir le déficit dû à l'annulation de la Fête de la Châtaigne 2020

AFFAIRES SOCIALES

- accepté la proposition de l'Etat du Valais de signer une convention d'accord pour l'élaboration d'un projet cantonal d'inventaire des lieux accessibles aux handicapés
- informé qu'il n'y aura pas de souper organisé cette année pour les aînés. En remplacement, une box Fête de la Châtaigne, préparé par l'Office du tourisme, leur sera offerte lors du marché du 13 octobre 2020.

TOURISME

- Pris acte que l'Office national du tourisme dans le cadre du projet Grand tour de Suisse, a répertorié la Combe d'Enfer parmi les lieux insolites et un balisage doit être mis en place (panneaux rouges et blancs)

URBANISME

- informé que les travaux concernant le patrimoine bâti de Branson par le Bureau Nomad à Sion sont prévus de janvier à mars 2021 et qu'un courrier sera adressé à la population à la mi-novembre 2020. Une information sera publiée sur le Journal de Fully.

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé d'établir une servitude de passage de conduites pour la station transformatrice des Carres (canalisations électriques et multimédia et d'accès à pied et pour tous véhicules jusqu'au transformateur) et une servitude personnelle d'utilisation du transformateur électrique en faveur de la Commune de Fully à charge de la parcelle N° 6382, propriété d'Imothep Houses SA à Genève
- décidé d'adjuger les travaux d'implantation d'une station transformatrice à Jeur Brûlée à l'entreprise Fleutry SA à Fully
- accepté un montant supplémentaire de Fr. 100.- par couvercle de chambre d'égouts à fournir par l'entreprise FASA à Ardon avec les armoiries de Fully
- informé de la possible restriction d'irrigation sur les hauts de Fully due à la vidange de la conduite forcée de FmdF SA

CULTURE ET SPORTS

- décidé de verser un soutien financier pour l'achat de matériel à l'Association Bot'sache par Monsieur Tim Carron
- décidé de verser un soutien financier à Monsieur Julien Sansonnens qui a reçu le Prix littéraire
- décidé d'annuler la soirée des mérites sportifs et culturels, en précisant que si une excellente candidature devait émerger en 2020, une possibilité lui serait accordée d'obtenir un prix dans l'édition 2021

VOIRIE

- décidé de maintenir les tarifs de base 2018 et 2019 pour 2020 soit :
 - o les particuliers Fr. 110.- hors TVA
 - o les entreprises Fr. 80.- hors TVA
 - o taxe au poids Fr. 350.-/tonne hors TVA
- accepté la procédure de réclamation 2020 idem à celle de 2018 et 2019
- accepté le principe de facturation aux entités sans but lucratif : facturation d'une taxe entreprise, uniquement si une activité commerciale non ponctuelle est exercée (cantine de foot, cabanes, etc).

SECURITE ROUTIERE

- informé que les dossiers suivants ont été homologués par le service de la sécurisation routière :
 - o Ch. des Ecoliers : bordiers autorisés
 - o Complément Route des Grands Barres
 - o Passerelle de Branson sans l'éclairage
 - o Chemin des Fleurs : miroir et un signal stop

TRAVAUX PUBLICS

- adjudgé les travaux de remise en état et de resurfaçage de la digue des Maretzons aux entreprises Sabeco et Delarzes
- adjudgé la remise en état de la Route forestière de Planuit – Les Garettes (5 caissons en bois et un enrochement) à l'entreprise Jérémie Dorsaz ainsi qu'au Triage forestier CDF, en précisant que ces travaux sont subventionnés.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérante : 2020-132 Alpes et Lac SA, Rue de la Dixence 49 – 1950 Sion

Objet : Installation de pompes à chaleur air-eau réversibles pour rafraîchissement en été, en lieu et place des pompes à chaleur uniquement chauffage autorisées le 04.02.2020

Situation : Prévent, Route de Saillon, Folio 15, Parcelle No 5626, zone collectifs

Requérant : 2020-122 Carron Camille, Ch. du Chevrier 58 – 1926 Fully

Objet : Surélévation et isolation de la toiture

Situation : Buitonne, Chemin du Chevrier, Folio 58, Parcelle No 8801, zone faible densité

Requérants : 2020-126 Pellissier Jean et Gianotti Raffaella, Ch. du Barillet 46 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un cabanon de jardin et plantation d'une haie

Situation : Barillet, Chemin du Barillet, Folio 11, Parcelle No 2302, zone faible densité

Requérants : 2020-137 Dorsaz Marie-Dominique et Norbert, Ch. des Avouillons 37 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un jardin d'hiver non-chauffé

Situation : Les Marais-Neufs, Chemin des Avouillons, Folio 44, Parcelle No 7634, zone faible densité

Requérant : 2020-86 Cajeux Louis, Rte du Chavalard 48 – 1926 Fully

Objet : Remplacement d'une pompe à chaleur eau-eau par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Situation : Verdun, Route du Chavalard, Folio 31, Parcelle No 8180, zone moyenne densité

Requérant : 2020-97 RFG Immobilier Sàrl, Gaillard Meric, Rue de la Poste 13 - 1926 Fully

Objet : Construction d'un immeuble, modification des plans autorisés le 04.02.2020 par installation pompes à chaleur air-eau extérieures

Situation : Vers-le-Pont, Chemin des Jardins, Folio 16, Parcelle No 5676, zone collectifs

Requérants : 2020-82 Gnazzo Barbara et Fabrice, Ch. des Clares 6 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un institut de beauté et d'un logement
Situation : La Clare de Mazembroz, Rue Marais Champagne, Folio 49, Parcelle No 7940 (mutation en cours), zone artisanat

Requérante : 2020-83 Dorsaz Céline, Rte du Chavalard 88 - 1926 Fully
Objet : Installation d'une enseigne publicitaire
Situation : Châtaignier, Route du Chavalard, Folio 6, Parcelle No 1616, zone moyenne densité

- délivré les permis d'habiter suivants :

Requérant : 2016-234 Carron Simon, Rue de la Colombière 45 – 1926 Fully
Objet : Agrandissement d'un bâtiment existant avec changement d'affectation d'une grange
Situation : La Colombière, Rue de la Colombière 45, Folio 4, Parcelle No 1901, zone hameau et zone protégée

SECURITE – FEU – EMC

- nommé Monsieur Milko Pravato en qualité de remplaçant à la cellule renseignement au sein de l'EMC
- informé que le corps des sapeurs pompiers compte 6 nouveaux membres. Pour les 150 ans des pompiers suisses, des médailles ont été commandées et leur seront remises

COMMERCE

- pris acte de l'ouverture d'une droguerie à la Rue de l'Eglise 22
- informé que le marché de Noël avec les enfants est maintenu, la pose du sapin de Noël devant la Maison de Commune est prévue le 5 décembre 2020
- informé que le marché du mardi sera interrompu de la fin décembre 2020 jusqu'au 15 mars 2021
- validé les comptes 2019 et le budget 2020 de la société de développement

PROMOTION CIVIQUE

- décidé d'annuler la réception en 2020 et d'inviter les classes 2002 et 2003 pour la réception 2021.

CYCLE D'ORIENTATION FULLY-SAXON

- mandaté deux experts concernant les problèmes de terrazzo dans le CO Fully – Saxon, soit Messieurs Denis et Xaxier Chavaz, à Sion, afin d'évaluer les différentes variantes avec les coûts.